

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
291
JUIN
2015

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Le sens du devoir et de la mémoire

Page 21



Retour en images !



5

La Nuit Européenne des Musées ou la rencontre des différents Arts



7

Récit de notre voyage



9

Une simulation pour être prêts, au cas où...



11

Le jardinage comme véritable outil de développement



12

Bienvenue à l'EHPAD Pierre-Mauroy



14

ERDF investit dans la

Sommaire



Culture - p. 04

Jeunesse - p. 06

Sport - p. 08

Solidarité - p. 10

Dossier - p. 12

Grands projets - p. 14

Citoyenneté - p. 16

Vie économique - p. 17

Mieux vivre ensemble - p. 18

Vie associative - p. 19

Vie municipale - p. 20

Regard sur le passé - p. 22

Infos pratiques - p. 23

Édito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Le mois de juin est arrivé à nos portes et avec lui s'annonce peu à peu la fin de cette année scolaire et les prochaines vacances estivales qui s'approchent à grands pas !

Pourtant cette fin d'année scolaire est avant tout marquée par l'annonce des services de l'Académie, d'une ouverture de classe à l'école Louise Michel, venant faire écho à notre politique de construction de logements dans ce secteur, ce dont je me réjouis.

Néanmoins, nous avons également appris l'intention de deux fermetures de classes, la première à l'école Jean Jaurès et la seconde à l'école Joliot Curie. Bien sûr, en présence de Madame Valérie PUSZKAREK-RAINGUEZ, adjointe aux affaires scolaires, j'ai décidé de rencontrer au plus vite les services de l'Education Nationale ; s'il n'a malheureusement pas été possible de sauvegarder le poste de l'école Jean Jaurès, tout est tenté aujourd'hui pour maintenir le poste de l'école Curie. Nous serons fixés très prochainement sur le sort qui sera réservé à cette école et j'espère sincèrement que le travail mené par la Municipalité en lien avec les équipes pédagogiques, les parents d'élèves et Monsieur l'Inspecteur de circonscription trouveront une issue favorable. Rien n'est plus important que d'assurer à nos enfants un avenir meilleur. Et celui-ci passe bien évidemment par des conditions d'accompagnement et d'éveil adaptés dans nos écoles, tant par les moyens que nous continuerons à y déployer, que par les conditions d'encadrement dans lesquelles doivent évoluer nos enfants et nos enseignants.

Pour la Municipalité, juin sera placé sous le signe de la Musique ! La fête de la musique bien entendu qui se déroulera les 19 et 20 juin, mais également le concert de notre Harmonie en lien avec celle de Souchez, qui se tiendra le 6 juin au Centre Prévert ! N'oublions pas non plus le concours international de composition musicale ou bien encore la soirée espagnole organisée par le Collège Victor Hugo le 11 juin.

Juin, comme vous le savez, c'est aussi la traditionnelle fête foraine qui pose ses valises sur la Grand' Place et qui attend petits et grands pour partager des moments conviviaux !

Enfin, juin sera aussi cette année marquée par deux faits singuliers ! La journée portes ouvertes de l'EHPAD Pierre Mauroy, le 6 juin, où vous êtes toutes et tous conviés pour mieux découvrir cette nouvelle structure venant compléter l'offre de soins et d'accueil de nos aînés sur notre ville, mais aussi, le 3^{ème} anniversaire BMU, c'est-à-dire du classement de notre patrimoine minier à l'UNESCO, marqué notamment par une superbe exposition au musée de l'Ecole et de la Mine.

Enfin, à l'image de notre ville qui se modernise, s'équipe, se renouvelle (comme ce mois-ci avec les travaux menés par ERDF pour sécuriser et moderniser notre réseau électrique), je souhaite adresser toutes mes félicitations et tous mes encouragements aux conseillers de quartiers nouvellement élus, les anciens qui sont repartis pour une nouvelle expérience comme les nouveaux venus.

La démocratie participative est un gage de "mieux vivre ensemble" dans notre commune, elle favorise les échanges et permet de bâtir, ensemble, jour après jour, un avenir commun, durable et constructif !



Philippe DUQUESNOY
Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin



ge à Trélon



veloppement social



sécurisation de la ville et de la Zone Industrielle

N° 291 - JUIN 2015

MENSUEL D'INFORMATION

Rédaction et administration

Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes

Tél. 03.21.79.42.79

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception > Vanessa Arantes, Dominique Duez,

et photos > Céline Lépilliet, Eric Muller,

Laurent Pichot, Romaric Pochet,


Frédéric Regnier

Impression > Imprimerie Delezenne


19 Rue Leblond, 62119 Dourges

Tél. : 03.21.20.05.20


Harnes : ville de musique en juin !



L'Harmonie de Harnes, sous la direction de Yorick Kubiak, vous attend le **samedi 6 juin à 20h30**, au Centre Culturel J. Prévert pour son traditionnel concert de Printemps. Elle sera accompagnée de l'Harmonie de Souchez, dirigée par Nicolas Brillon. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.



Le **dimanche 7 juin à 16h**, le Centre Culturel J. Prévert accueillera la 1/2 finale du concours international de composition pour orchestre à vent. Venez écouter "Coups de Vents Wind Orchestra" et l'Harmonie Municipale de Bruay-la-Buissière. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.



Vendredi 19 juin à 20h, au Centre Culturel J. Prévert Concert du groupe "Les Biskotos", avec la participation des enfants des ateliers TAP

Samedi 20 juin, à 10h, départ devant la Mairie Balade musicale dans la ville

De 14h à 16h, dans les quartiers Animations par les sociétés musicales harnésiennes

De 16h à 20h, sur la Grand' Place Scène ouverte (rock, slam, rap...)

A 20h, sur la Grand' Place Concert du groupe "La fanfare en pétard"

Concerts gratuits

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les prestations auront lieu au Centre Culturel J. Prévert.



Programmation détaillée sur le site Internet et le Facebook



Fête de la musique
2015

La musique en plusieurs partitions

Au programme du mercredi 20 mai à l'école de musique, deux prestations musicales : un championnat et une audition.

En première partie, les élèves du 1^{er} cycle de formation musicale, ayant entre 7 et 12 ans, se sont affrontés autour d'une épreuve de lecture, de reconnaissance de notes et de théorie musicale, devant un public conquis de parents et d'élus.

En seconde partie, les classes de tuba et percussions, dirigées par Karine Baldach et Gaele Busson, ont offert une prestation à l'assistance, ravie de profiter de ce "concert privé", avec, entre autres, des airs de Mozart et Puccini.

Le directeur se dit satisfait de cette belle après-midi musicale et a félicité l'ensemble des musiciens.





La Nuit Européenne des Musées ou la rencontre de différents Arts

Le Musée d'Histoire et d'Archéologie a ouvert ses portes le samedi 16 mai, dans le cadre de la 11^{ème} édition de la Nuit Européenne des Musées. L'occasion, pour les amoureux de l'Histoire, de (re)découvrir les collections et expositions au travers d'animations.

Aussi, notre bel écrin s'est transformé, le temps d'une soirée, en un lieu d'expression pour les arts que sont la musique, la peinture et le cinéma. Une dizaine de musiciens de l'Harmonie, installés dans le hall, accueillaient les badauds en interprétant des airs d'antan. Non loin de là, au sein même de l'extension, au milieu de l'exposition "Les artistes face à la guerre", proposée par MUSENOR jusqu'au 7 juin, Reynald Hourriez, Alain Joly et Jean-Michel Lanciaux, artistes peintres, réalisaient des tableaux sur le thème de la Grande Guerre. Les Amis du Vieil Harnes y invitaient aussi les promeneurs à regarder le documentaire basé sur les "Carnets de guerre de Lucien Laby, médecin dans les tranchées", et à observer quelques-uns de ses dessins. Dans les allées, nous croisons Marcelle, une Vendinoise bientôt centenaire, venue apprécier les nombreux trésors sur la Première Guerre Mondiale qu'abrite le "Château Déprez". Une journée de partage et d'échanges très riches, tant pour les bénévoles que pour les visiteurs.



Ensemble, fêtons les 3 ans de l'inscription de notre patrimoine minier sur la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO !

Le 30 juin 2012 restera une date mémorable pour le Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais, qui se réjouissait de son inscription sur la prestigieuse liste de Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Bien plus que l'aboutissement de 10 années de mobilisation, cette journée marque un grand moment de fierté et d'émotion pour l'ensemble des habitants, une juste reconnaissance de trois siècles d'industrie minière.

Cette année encore, les Amis de l'Ecole et de la Mine se joignent à l'événement. Ils vous invitent à (re)découvrir le patrimoine et l'histoire de la mine au travers de l'exposition "Des concessions minières aux HBNPC", laquelle abordera la nationalisation des mines. Une exposition à visiter les **20, 23, 25, 27 et 30 juin, ainsi que le 2 juillet, de 14h à 17h**, dans la salle audiovisuelle du Musée de l'Ecole et de la Mine, situé rue de Montceau-les-Mines. Mêmes jours, même endroit, pour le côté ludique, ils vous proposent un atelier d'écriture "Du porte-plume au stylo bille".

Les curieux et amoureux de l'Histoire sont conviés le **samedi 20 juin, à 10h**, sur la Grand'Place, face à l'église, pour une balade musicale du centre-ville qui les emmènera jusqu'au Musée de l'Ecole et de la Mine. A noter que ce dernier sera ouvert le 20 juin, de 10h à 12h.

Renseignements : 03.21.76.21.09 ou 06.81.67.23.69. Entrée et animations gratuites, sur réservation pour les groupes.



À vos agendas ! Plus que quelques jours !

Jusqu'au 7 juin 2015, le Musée d'Histoire et d'Archéologie accueille l'exposition "1914-1918 : les artistes face à la guerre", réalisée par l'Association des Conservateurs des Musées du Nord-Pas-de-Calais. Visible les samedis et dimanches de 15h à 18h et sur rendez-vous les autres jours. Visites guidées et ateliers pour les scolaires, sur inscription. Entrée gratuite. Renseignements : 03.21.76.21.09.

Jeunesse

À vos agendas !

Restauration scolaire et garderie :

Les permanences se tiendront du 6 au 31 juillet, puis dès le 24 août.

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir du 1^{er} juin.



- > Possibilité d'inscription à la semaine.
- > Garderie proposée de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.
- > Ramassage en bus dans les différents quartiers de la ville.



CLSH / CAJ :

En juillet : du 6 au 24/07 : Différents thèmes seront abordés selon l'âge : découverte des cultures du monde (6/8 ans), terroir du Nord Pas-de-Calais (9/11 ans), la musique (2/5 ans), découverte et camping sur le littoral pour le CAJ. **En août : du 3 au 21/08** : découverte de l'environnement (6/8 ans), multi-loisirs (9/11 ans), la ferme (2/5 ans), découverte et camping sur le littoral pour le CAJ. *Inscriptions du 11 mai au 18 juin.*

* Le **camp itinérant** se déroulera du 7 au 21 juillet, en **Ardèche**. Le séjour accueillera 15 ados, de 13 à 17 ans.

* La **colonie** est prévue du 5 au 19 juillet, à **Palamos en Espagne**. Le séjour accueillera 30 enfants, de 8 à 13 ans.
>> *Inscriptions du 11 mai au 11 juin.*



Sac Ados :

L'opération s'adresse aux jeunes, de 16 à 25 ans, qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances en autonomie et en groupe (2 à 6 personnes et au moins 4 nuits). Le Conseil Départemental fournit à chaque candidat un sac de voyage contenant une bourse sous forme de chèques vacances à hauteur de 130 € (+ une carte de téléphone de 5 €, des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement).

- > Le PIJ vous accompagne tout au long du montage de votre dossier, vous conseille et portera un avis sur le projet final transmis au Conseil Départemental.
- > Départs possibles toute l'année.
- > Infos : PIJ au 03.21.13.82.42 ou sur la page Facebook du PIJ.



Renseignements au service Enfance-Jeunesse ou au 03.21.79.42.79

Quand Van Gogh s'invite à Zola

Le jeudi 23 avril, la grande salle de l'école Zola s'est transformée en musée pour les besoins d'une exposition.

Une multitude de tableaux aux couleurs chatoyantes, aux formes improbables et aux traits enfantins ont rempli la salle aux côtés de peluches et décorations en tous genres. Cette exposition a été réalisée avec soin et talent par les élèves des différentes classes. Chaque œuvre étant signée par la main du créateur, les enfants ont ainsi pu présenter fièrement leurs travaux aux parents. De quoi ravir petits et grands !



Récit de notre voyage à Trélon

Quel beau et mémorable séjour ! Nous sommes partis en classe découverte au centre du Bol Vert, une ancienne verrerie du XIX^{ème} siècle, à Trélon, dans l'Avesnois, du mardi 14 au vendredi 17 avril. Là, nous avons participé à de nombreuses activités, qui rentrent dans le cadre de la découverte du monde, des animaux et de la matière.

Dès notre arrivée, et après notre installation, nous avons visité la ferme pédagogique, où nous avons observé et caressé toutes sortes de bêtes à plumes et à poils. Nous avons ensuite appris à fabriquer du fromage. Quel délice ! Tout comme la tarte au maroilles que nous avons mangée lors d'un de nos repas au restaurant ! Le mercredi, alors qu'un groupe partait faire une balade en poney, l'autre a découvert le mini-golf. Après le déjeuner, direction le moulin à eau où nous attendait le meunier pour nous initier à la fabrication de la farine.

Le jeudi, dans la mare, nous avons trouvé des grenouilles, des têtards, des escargots, des scarabées et des tritons. L'après-midi, au Musée du Verre, Elias et Lana ont soufflé le verre. Puis, chacun a pu réaliser un dessin sur une plaque. Chaque jour, après le goûter, nous allions nous dépenser dans la piscine, avant de nous réunir pour jouer à des jeux de société. Nous avons occupé nos soirées avec une séance de cinéma, une "disco pyjama party" et des lectures d'albums. Quoi de mieux pour apprendre à vivre ensemble !

Le lendemain, il était déjà l'heure pour nous de boucler nos valises, et de quitter les lieux la tête remplie de souvenirs.



*Les élèves de Grande Section de l'école Emile-Zola
(Mmes Strassele et Hoffman)*



Chers lecteurs de la Gazette



Les Temps d'Activités Périscolaires sur la bonne voie

L'année scolaire 2014-2015 se termine, et avec elle, la première édition des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sur notre ville. L'heure est aujourd'hui au bilan.

Rappelons que le décret 2013-77 du 24 janvier 2013 imposait aux Municipalités de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, au plus tard pour la rentrée 2014-2015. A Harnes, les T.A.P. étaient opérationnels dès le mois de septembre 2014, et entièrement financés par la Municipalité.

Le choix fut pris, en accord avec les équipes pédagogiques, de les répartir sur trois après-midi (les mardi, jeudi et vendredi), et de proposer des activités sportives, artistiques et musicales, liées à l'apprentissage et la

communication. Sur les 1363 enfants scolarisés dans nos écoles maternelles et primaires, 871 étaient inscrits aux T.A.P. en 2014-2015, soit 63,9%.

Lors de ces temps, ce sont près d'une centaine d'animateurs (ATSEM, agents municipaux, bénévoles, dumistes de l'école de musique) qui ont permis aux écoliers de s'épanouir, de s'enrichir, et de s'ouvrir aux mondes de la musique, de l'Art, du recyclage, du théâtre, des sports individuels et collectifs, du multimédia, des langues avec notamment une initiation à l'Anglais, de l'environnement, de la solidarité... Des thématiques qui seront davantage développées dès la prochaine rentrée.

A l'heure de ce premier bilan, la Municipalité sollicite les différentes associations harné-

siennes et les habitants, afin qu'ils animent des ateliers et transmettent leurs savoirs et savoir-faire, lors des T.A.P., dès le mois de septembre.

Les bénévoles devront proposer une activité complémentaire au projet de l'école, dans un but de partage avec les enfants. Si vous souhaitez vous investir, veuillez vous rapprocher de Christophe Wallart, en mairie (service Enfance-Jeunesse) ou au 03.21.79.42.79, avant le 31 juillet 2015.

Pour information, les parents souhaitant inscrire leurs enfants aux T.A.P. ont jusqu'au 30 juillet 2015 pour se rapprocher du service **E n f a n c e - J e u n e s s e**.



Rendez-vous des footeux !

L'UASH a profité de ce début du mois de mai pour mettre en place ses traditionnels rendez-vous autour du ballon rond.

Nos jeunes joueurs se sont retrouvés à l'occasion des tournois René Depoorter et André Ode Martins. Le 1^{er} mai, une vingtaine d'équipes d'U10, venues de toute la région, étaient présentes pour partager leur passion du football. Citons Dunkerque, Lille, le R.C.Lens et même une équipe de la région parisienne. La notion d'arbitrage éducatif était sur tous les terrains

comme l'expliquait l'un des dirigeants, puisque ce sont des jeunes du club qui jugeaient les plus petits.

Le 8 mai, les U12 et U13 se sont eux aussi affrontés dans un esprit sportif. Une quinzaine d'équipes de 8 joueurs se sont rencontrées toute la journée. Durant ces deux journées, l'esprit de convivialité et de partage d'une même passion étaient des valeurs essentielles à respecter pour les responsables de notre club local, présidé par Christophe Bocquillon. Côté classement, saluons la victoire du Racing Club de Lens en U10 et d'Aulnay-Sous-Bois qui remporte le trophée du tournoi du 8 mai.



Tous partagent la même passion : le tennis



Durant les vacances de Printemps, le Tennis Club de Harnes a vécu au rythme des rencontres programmées dans le cadre du tournoi Jeunes 8/14 et 15/18 ans, jusqu'aux finales du dimanche 10 mai qui ont départagé les meilleurs.

Lors de la remise des récompenses, les organisateurs locaux, notamment Corinne Taté, la présidente, et le juge-arbitre Ludovic Lootgieter, félicitaient les jeunes adeptes de la discipline pour leur participation et la qualité du jeu pratiqué. Chez les 8/10 ans, 34 participants se sont affrontés lors des 45 matches ; 40 adolescents de 12/14 ans en ont disputé 41 ; et les 30 "15/18 ans", 32... Soit un total de 104 tennismen et tennismen pour 118 rencontres. Parmi les belles performances de ce tournoi, citons celle de l'Harnésien Adrien Dubois, qui a malheureusement perdu au premier tour mais a battu deux adversaires d'un niveau supérieur au sien lors de la "consolante". Une compétition qui s'est déroulée dans le respect des règles et de l'adversaire.

Dans les larmes et la déception

C'est ainsi que les handballeuses, qui évoluaient en N2, terminent leur saison 2014-2015. Leur défaite, le samedi 16 mai, face à Paris, 27 à 33, à elle seule, est synonyme de descente en N3.

Bien que les chances de maintien étaient infimes avant le début de la rencontre (Le Mans, aucune victoire, devait également battre Lisieux), les joueuses de Vincent Ferraton ont "manqué de révolte et d'agressivité", commettant aussi

trop d'erreurs pour réussir à s'imposer à domicile. Une nouvelle page se tourne pour le HHBC qui espère l'arrivée de nouvelles recrues.

Contact : **Josette HANTSON** au 03.62.90.64.20.



Résultats de tir à l'arc

A l'occasion de la finale Départementale 2015 de tir à l'arc, voici les résultats des archers harnésiens :

- 11 ans classique masculin sans viseur : GODIN LOUIS - 1^{er}, 13-14 ans classique masculin sans viseur : CHRUSCIEL ALEXANDRE - 1^{er}, 13-16 ans arc à poulies masculin : LENQUETTE ANTOINE - 1^{er}, 13-16 ans arc à poulies masculin : MATRINGHEM BASTIEN - 4^{ème}, 26-49 ans arc à poulies : LENQUETTE SABINE - 1^{ère}, 26-49 ans arc à poulies : LENUETTE CHRISTOPHE - 1^{er}, 26-49 ans arc à poulies : BARAFFE CHRISTOPHE - 2^{ème}, 26-49 ans arc à poulies : DUMEIGE CHRISTOPHE - 7^{ème}, 26-49 ans classique avec viseur : DELOBELLE JEAN-LUC - 1^{er} ; 26-49 ans classique sans viseur : HUNET LAURENT - 2^{ème}, 50-59 ans classique sans viseur : RITI VINCENT - 1^{er}, 50-59 ans classique avec viseur : RICHEZ YVES - 3^{ème}, 60 ans et + arc à poulies : GABER RICHARD - 3^{ème}.

La famille Kail, comme des poissons dans l'eau chez les ADEH

L'association des Amis De l'Eau de Harnes (ADEH) est décrite, pour celles et ceux qui la connaissent, comme une structure familiale. La preuve avec Valérie, Manon et Axel Kail, une famille qui évolue chez les ADEH depuis 2 ans.

Lors de la Fête des Associations organisée par la Municipalité en 2013, Axel, alors âgé de 9 ans et qui souhaitait s'investir dans un sport nautique, s'est laissé séduire par les ADEH et la pratique de la nage avec palmes. Manon l'a ensuite rejoint, puis ce fut au tour de leur maman, Valérie d'adhérer à cette grande famille !

Depuis deux ans, Manon et Axel pratiquent plusieurs disciplines : les nages bi-palmes et monopalmes, l'apnée ainsi que le tir sur cible subaquatique. Toutes sont intéressantes car elles leur permettent de développer de nombreuses notions. Quant à Valérie, elle s'exerce avec plaisir à la nage bi-palmes et à l'apnée.

Quand on leur parle de compétition, on comprend très vite que ce n'est absolument pas la priorité de la famille Carvinoise ! Leur objectif est de pratiquer ces activités dans un esprit de détente, familial. Et ils ne pouvaient pas mieux tomber en adhérant à ce club présidé par Géraldine Degand. Cependant, impossible de ne pas parler des résultats de Manon et Axel, qui, en 2014, lors du Championnat de France de



Manon, Valérie et Axel KAIL

nage avec palmes, ont terminé premiers dans leur catégorie d'âge respective.

Pour la prochaine saison, Valérie, Manon et Axel se sont tous les trois fixé des objectifs. Valérie aimerait débiter les sorties en eau vive et la plongée avec bouteilles. Axel, quant à lui, va pouvoir débiter progressivement la compétition et qui sait, suivre le chemin emprunté par sa sœur en tir sur cible ! La plongée avec bouteilles, aux côtés de sa mère, fait également partie des envies du petit poisson.

Au travers de ces différentes activités, la famille Kail s'accorde à dire que l'ambiance familiale qui règne au sein des ADEH, sans stress ni esprit de compétition, participe à leur bien être physique et mental, ainsi qu'à la réussite scolaire des enfants. Manon

ajoute même que la concentration requise lors d'une compétition l'aide beaucoup à l'école car elle y applique les mêmes règles. Sous l'eau, ils se créent chacun leur bulle de détente, de plénitude, puis en sortent en fin de séance pour se retrouver entre membres, en famille, dans le petit bain.

A l'heure où nous bouclons la Gazette, Manon se prépare pour le Championnat de France de tir sur cible qui se déroulera à Tours le 7 juin. Elle remettra d'ailleurs en jeu son titre remporté en 2014.

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre la grande famille des Amis De l'Eau de Harnes, faire un essai ou un baptême, contactez le 06.07.48.71.23 ou rendez-vous sur <http://ladeh.fr/>

Une simulation pour être prêts, au cas où...



Dans le cadre d'un exercice d'alerte, le personnel de la piscine Marius-Leclercq a procédé à une simulation de noyade, lors d'une séance scolaire avec les élèves du collège Victor-Hugo.

Les exercices de simulation d'accident permettent de vérifier le caractère opérationnel et d'en assurer la validation. Ces exercices ont un double objectif : entraîner le personnel sur la conduite à tenir (dégagement des victimes, alerte des secours, communication avec les pompiers) lors d'un événement majeur (noyade, arrêt cardiaque...) et mettre en place les évolutions si elles sont nécessaires. Pour cela, le Directeur de la piscine, Jean-Charles Dec, avait demandé à un élève de 6^{ème}, Jordan, de simuler une noyade. Les Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) ont alors sorti la victime de l'eau et ont ensuite prodigué les premiers soins sur un mannequin, le tout sous le regard de la Municipalité, du principal du collège, des élèves et des pompiers, qui ont ensuite pris la relève comme ce serait le cas dans une situation réelle. Le lieutenant Duquenoy, de la caserne de Harnes, a par ailleurs évalué la situation et mis en évidence les points positifs et les lacunes des MNS et des pompiers. Ce type de simulation aura lieu deux fois par an afin de consolider les acquis.



6 agents municipaux ont été formés en tant que Secouristes du Travail

Un brin de muguet pour dire "merci"



Le brin de muguet offert à l'occasion du 1^{er} mai marque le symbole international du travail. Cette journée permet de rendre hommage aux actifs et aux combats menés par les travailleurs.

Pour autant, il est nécessaire de se souvenir que les aînés ont été des acteurs primordiaux dans l'aboutissement de nos acquis sociaux. C'est pourquoi la Municipalité, comme chaque année, a souhaité célébrer une partie de cette journée au Foyer des Personnes Âgées. Chaque résident

s'est vu offrir un brin de muguet par les élus. Une façon de leur dire merci pour leurs combats, merci pour leur investissement, merci tout simplement...

Félicitations pour leurs noces d'or !



Début mai, Roselyne et Stéphan Krysztofiak ont décidé de revivre, devant leurs famille et amis, le moment fort de leur union, laquelle fut officialisée le 24 avril 1965.

Née Dubart en 1943, Roselyne travaille, dès 57, comme laborantine aux Lainières de Roubaix. En octobre 71, elle cesse momentanément son activité professionnelle afin de s'occuper de ses 2 enfants. Elle réintègre le monde du travail 7 années plus tard, et occupe dès lors un poste d'employée de bureau chez K-Way International à Harnes, jusqu'en juillet 95. Stéfan est agent de maîtrise chez «Fils et Câbles Acier» et K-Way, puis responsable magasin, entrepôt, gestion des stocks ou logistique dans des entreprises comme Cassegrain, Assochar SA, Francedocks et Flodor. Tous deux profitent aujourd'hui de leur retraite. Nous leur adressons nos sincères félicitations !

Catherine Quinchon : l'intermédiaire entre les administrés, le Conseil Général et la MDPH en matière d'aides sociales légales

Les prestations d'aide sociale légale constituent une obligation pour la collectivité locale et un droit pour les administrés. Au C.C.A.S. Lucien-Chevalier, Catherine Quinchon aide les personnes en situation de handicaps de tous âges, ainsi que les plus de 60 ans, à constituer leurs dossiers et à les transmettre aux administrations compétentes (Conseil Général, MDPH...).

Après 11 années passées à la comptabilité de la ville d'Angres, Catherine est arrivée au C.C.A.S. de Harnes le 1^{er} août 1996, d'abord en charge du secrétariat et du service d'aide ménagère, puis au poste d'agent d'accueil. Elle a par la suite intégré le service de l'aide sociale légale. Dans le cadre de ce dernier, elle a en charge l'instruction et le suivi des demandes d'aides sociales pour frais de placement (EHPAD, foyer...) des personnes âgées et/ou en situation de handicap, ainsi que les demandes, en lien avec le Conseil Général, d'aides ménagères au titre de l'aide sociale, d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de la téléassistance. Elle instruit aussi des demandes d'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH), de carte d'invalidité, de stationnement en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Elle gère également la mise en place du goûter des aînés et adultes percevant l'AAH en décembre, ainsi que le Noël et la fête de Pâques pour les enfants dont les parents bénéficient de la CMU.

Catherine reçoit du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, avec ou sans rendez-vous.



Le jardinage comme véritable outil de développement social



Forts des succès rencontrés lors de leurs précédentes actions, les membres de l'École des Consommateurs inauguraient leur jardin urbain et solidaire, baptisé "Un jardin dans ma ville", le vendredi 22 mai, en présence des nombreux partenaires et financeurs du projet. Quel chemin parcouru depuis leur intégration dans ce dispositif !

L'idée de créer ce jardin émane de la tête de femmes et d'hommes, qui ne croyaient pas en eux au départ. Ils frappent alors aux portes du C.C.A.S., du bailleur "Maisons & Cités" qui leur met gratuitement à disposition un terrain situé rue du Moulin Pépin, et leur octroie une subvention... tout comme le font la C.A.F. et la Région. De leurs côtés, les

jardins familiaux et éducatifs leur prodiguent conseils et leur offrent les premiers plants. Une année s'est écoulée. Tous montrent une certaine assurance et une grande fierté du travail accompli. Aujourd'hui Christelle, Philippe, Bertrand, Jean-François, Bernadette, Marie-Josée, Antoine, Bruno, Dominique et Freddy forment un groupe soudé et motivé. Aucun ne renonce malgré les difficultés rencontrées dans la préparation des terrains. Bien au contraire ! L'entraide, la convivialité, le respect de l'autre, le partage sont au cœur de ce magnifique projet !

Education thérapeutique des patients diabétiques : des ateliers pour une meilleure prise en charge de la maladie

Franck Amevoh, pharmacien d'officine, anime avec conviction cet atelier qui regroupe une dizaine de personnes souffrant du diabète.

La France compte 3 millions de diabétiques. Cette maladie peut être aggravée par de nombreux éléments extérieurs, dont le tabagisme. Par ailleurs, il a été prouvé que les émotions peuvent également faire monter le taux de diabète.

Force est de constater que de nos jours, les patients souffrant de diabète connaissent en réalité très peu ce mal dont ils sont victimes.

Cet atelier fait partie d'un programme financé par l'A.R.S. (Agence Régionale de la Santé) et comprend 5 animateurs dans la région Nord-Pas-de-Calais, tous professionnels de la santé. Le programme est basé sur une démarche volontaire des participants, avec des entretiens préalables réalisés par les médecins.

C'est pourquoi le C.C.A.S., en partenariat avec Filieris, a décidé de convier des Harnésiens à participer à un programme d'accompagnement personnalisé.

LE DEROULEMENT

Durant la séance, l'animateur a une démarche très personnelle, proche de son public. Après

avoir posé des questions sur le quotidien des personnes présentes, il apporte bien volontiers des recommandations pour consulter les spécialistes adéquats.

Lors de l'atelier, les participants sont de réels acteurs, grâce, entre autres, à des supports pédagogiques.

LA MALADIE

Lorsque la maladie a été abordée par Franck, ce dernier a affirmé que pour guérir, il faut d'abord savoir de quoi nous souffrons. C'est pourquoi les scientifiques poursuivent leurs recherches sur le diabète, permettant ainsi d'améliorer non seulement la communication envers les patients diabétiques, mais également leur vie au quotidien.

Franck a d'ailleurs pris comme exemple la mise au point d'une échelle de mesure de l'hémoglobine glycosylée.

LES SOLUTIONS

Bien entendu, lorsque l'on est diabétique, il y a des solutions ! Franck Amevoh a prodigué quelques conseils. Par exemple, brûler les graisses en faisant du sport 30 minutes et ce 3 fois par semaine : de la marche, de l'aquagym, ou encore du vélo d'appartement... Surveiller son alimentation est également un élément important à prendre en compte. Enfin, le pharmacien assure que le



premier moyen de se soigner, c'est de s'auto-surveiller et de contrôler régulièrement son taux de glucose.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PROGRAMME ?

> Parlez-en à votre médecin traitant ou un professionnel de santé Filieris ;

> Contactez le 03.21.08.69.59 afin de prendre un premier rendez-vous au cours duquel le programme vous sera présenté et vos objectifs définis ;

> Participez aux ateliers de groupe animés par des professionnels de santé ;

> Effectuez un bilan six mois après votre premier entretien afin de faire un point sur vos objectifs.



Bienvenue à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes "Pierre Mauroy"



Né de la volonté de notre Maire, Philippe Duquesnoy, et d'APREVA RMS, l'EHPAD "Pierre Mauroy" a ouvert ses portes fin mars, après deux années de travaux.

L'association APREVA RMS, dont la finalité principale est d'apporter sa contribution à une prise en charge effective de la "dépendance", réunit autour de valeurs humanistes des personnes venant de divers secteurs d'activité, des professionnels de compétences diversifiées et complémentaires, pour entreprendre ensemble des missions d'utilité sociale et d'intérêt général au bénéfice des publics ciblés.

Cette association, présidée par Alain Tison, est attachée aux valeurs individuelles d'autonomie, d'affirmation de soi, de liberté de pensée, de conscience, d'expression et de responsabilité, par une reconnaissance de la dignité et des ressources de la personne mais aussi de son projet de vie. Elle est également attachée aux valeurs collectives de respect de l'autre, de solidarité, d'égalité, de citoyenneté et de tolérance, par une participation de chacun aux actions le concernant, aux institutions ouvertes à tous.

L'objectif est de restituer à la personne âgée et/ou handicapée ses qualités, ses attraits, sa dimension humaine, quel que soit son état physique et intellectuel.



Le mot de la Municipalité



L'EHPAD était devenu une nécessité pour notre commune et pour les habitants, tant la demande était importante et urgente pour ces personnes qui étaient malheureusement obligées de s'éloigner de notre ville et de leurs proches afin d'être prises en charge.

Cette structure, moderne et humaniste est une preuve de notre engagement envers nos aînés, mais aussi envers leurs familles.

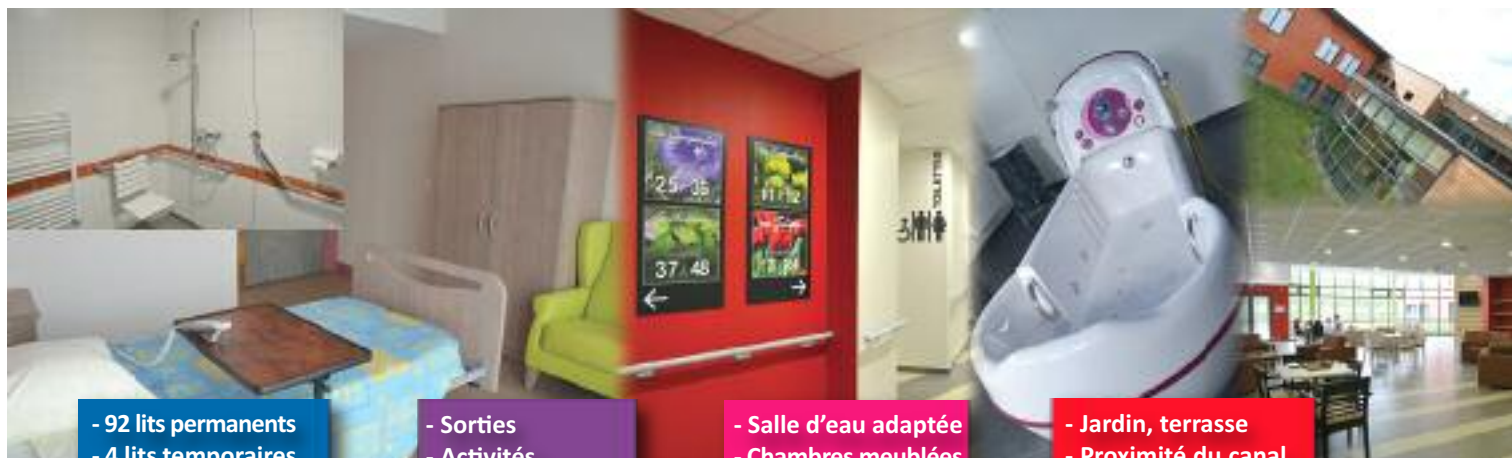
Ce nouvel écrin favorisera donc le maintien de nos aînés, qui connaissent des difficultés de santé, sur notre commune. Elle permettra également d'assurer le maintien des liens de proximité entre nos aînés et leurs proches.

Ce bâtiment répond à toutes les normes de sécurité, sanitaires, environnementales mais aussi à toutes les normes architecturales permettant ainsi aux riverains de ne pas être dépaysés par ce nouveau bâtiment.

Proche du canal de la Souchez, il offre ainsi un cadre de vie paisible, où verdure et cours d'eau apportent une sensation de bien-être.

Si vous souhaitez vous faire votre propre opinion, une Journée Portes Ouvertes est organisée le 6 juin 2015, de 10h à 17h.

**Horaires d'accueil :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h.**



- 92 lits permanents
- 4 lits temporaires

8 unités

> 6 classiques
> 2 Alzheimer

> 96 lits

- Sorties
- Activités
- Liens intergénérationnels
- Partenariats avec le FPA
- Bibliothèque

> Ludique

- Salle d'eau adaptée
- Chambres meublées
- Balnéothérapie
- Salon aménagé
- Salle de détente
- Salon de coiffure

> Confort

- Jardin, terrasse
- Proximité du canal de la Souchez
- Espace verdoyant
- Unités colorées et adaptées
- Accueil des familles

> Cadre de vie

Situé au 17 bis Allée des Chênes, l'EHPAD a une **capacité d'accueil de 96 lits**. Ces derniers sont répartis en 92 lits d'accueil permanent et 4 lits d'accueil temporaire (sortie d'hôpital, soulagement des aidants... pour une durée de 90 jours maximum). L'établissement bénéficie de **deux unités dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées**, ce qui représente 24 lits. Les six autres unités sont dites "classiques". Actuellement, sont ouvertes les deux unités "Alzheimer" et une unité "classique".

L'établissement répond entièrement aux **normes d'accessibilité des personnes handicapées** et a été construit de manière à faciliter l'hébergement des personnes âgées dépendantes. Par ailleurs, le rez-de-chaussée et l'étage sont divisés en **plusieurs espaces colorés**, représentant une fleur (rez-de-chaussée) ou un fruit (étage). Enfin, les portraits des résidents sont apposés sur leur porte, leur permettant ainsi de retrouver leur chambre plus facilement.

Toutes les chambres ont une **superficie de 21 m²** et sont équipées d'un cabinet de toilette comprenant un lavabo, une douche assise, un WC et un appel-malade. Les chambres sont meublées et comprennent un **lit médicalisé électrique**, une table de nuit, un fauteuil, une penderie et un téléphone. Chaque résident peut bien entendu personnaliser sa chambre. Par ailleurs, pour les chambres au rez-de-chaussée, un **accès terrasse** est également possible.

Au sein de chaque unité, des espaces ont été conçus pour le **bien-être des résidents**. Ainsi, salle de bain thérapeutique, salle d'activité, cuisine thérapeutique, salon et salle à manger accueillent les résidents. D'autres locaux communs participent également au bien vivre, à savoir un salon de coiffure, une bibliothèque, une salle à manger pour recevoir la famille, un jardin...

Concernant l'aspect médical, les résidents peuvent **faire appel aux médecins et intervenants paramédicaux de leur choix**. Tout comme ils sont libres de demander les services de leur coiffeur, qui pourra bénéficier du salon mis à disposition par l'établissement.

Des activités et sorties seront régulièrement organisées. Par ailleurs, des partenariats avec le Foyer des Personnes Agées, les associations locales ou encore les écoles seront prochainement mis en place, favorisant ainsi les **liens sociaux et intergénérationnels**.

Toute personne désirant obtenir des renseignements sur l'EHPAD Pierre Mauroy peut directement se rendre au sein de l'établissement, ou contacter le 03.21.69.06.10 ou bien encore profiter de la Journée Portes Ouvertes organisée le 6 juin, de 10h à 17h, pour découvrir les locaux et le cadre de vie.

Modernisation et automatisation du réseau électrique : ERDF investit dans la sécurisation de la ville et de la Zone Industrielle



ERDF procède à une importante restructuration du réseau haute tension dans notre ville. L'opération, menée en concertation avec la Municipalité, affiche une particularité : l'installation d'un organe de manœuvre télécommandé en même temps que l'installation d'un nouveau câble électrique 20 000 volts.

Au programme de cette intervention, le déroulage et l'enfouissement de 380 mètres de réseau, ainsi que la pose de l'ouvrage de commande à distance, le tout sans incidence pour les clients.

ERDF a décidé de mener une importante opération de modernisation du réseau à Harnes, un chantier exceptionnel à plus d'un titre.

Tout d'abord par son **ampleur**. En effet, ce sont quelque 380 mètres de câbles synthétiques de nouvelle technologie qui seront installés. L'objectif est de moderniser et de renforcer la desserte en électricité de la Zone Industrielle, qui représente une cinquantaine d'entreprises et clients professionnels, et bien sûr les habitants de la commune.

Ensuite, par la **technicité** du chantier. Ce dernier va permettre de réaliser un bouclage du réseau sur le secteur afin de réalimenter plus rapidement les clients en cas d'incident. Il entraîne, outre la pose du nouveau câble, des travaux de modernisation dans les 2 postes de distributions publics du secteur.

Enfin, par la **modernisation** du réseau. Celui-ci deviendra plus intelligent, puisqu'un organe de manœuvre télécommandé, permettant d'intervenir à distance sur le réseau électrique, sera installé à l'occasion de ces travaux.

52 000 euros investis par ERDF au service des clients

Au total, ce chantier représente un investissement de 52 000 euros pour ERDF. Il reflète la préoccupation première du distributeur, à savoir le service des clients.

Avec ces travaux, ERDF fait coup double en assurant le renforcement du réseau et la qualité de fourniture en électricité, et en le rendant plus intelligent et manœuvrable à distance.

La sécurisation de la ville comme objectif principal

Philippe Duquesnoy se réjouit de l'intervention d'ERDF sur notre commune. En effet, ces travaux permettront de sécuriser notre commune, tant pour les professionnels que pour les particuliers.

Par ailleurs, l'organe de manœuvre télécommandé permettra de minimiser les répercussions pour les habitants et les entreprises car le problème pourra être pris en charge à distance. Située proche de Boulogne-sur-mer, l'agence de conduite pourra intervenir rapidement afin de détecter le problème, effectuer la manipulation et rétablir le courant.

Notre ville se modernise et poursuit sa métamorphose, au service de tous.

Piscine Municipale

Début mai a eu lieu une panne électrique à la Piscine Municipale, ayant entraîné la fermeture de celle-ci, et l'obligation, pour le SNH de trouver une solution de repli en jouant à Douai. Une intervention provisoire a été rapidement réalisée par l'entreprise chargée de l'éclairage public sur notre commune. Une intervention définitive sera effectuée courant juin.



Et sonne l'heure de la fin des travaux rue Henri-Armand

Chemin Vermelles, au pied de notre terroir, les 16 parcelles à bâtir, en libres choix de constructeurs, viabilisées et commercialisées par HDF Lotir (LTO Habitat), ont toutes trouvé preneurs. La nouvelle résidence Henri-Armand occupe désormais le paysage.

En façade de rue, les jolies constructions sont déjà habitées depuis quelques mois. Dans la profondeur du terrain, d'autres maisons, toutes différentes, se sont élevées. Alors que la plupart abritent d'ores et déjà leurs propriétaires, deux habitations font encore l'objet de travaux. Ces derniers mois, les entreprises ont procédé à la réalisation de la voirie, du stationnement, des trottoirs et espaces verts, tout en respectant les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, avec rétrocession à la commune. Un ensemble moderne, cohérent et agréable de propriétés privées qui participe au développement de notre belle cité.



Enquête publique

Révision générale du Plan d'Occupation des Sols de Harnes valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Harnes du 30 avril 2015, le projet de révision générale du Plan d'Occupation des Sols de Harnes valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à enquête publique jusqu'au 24 juin 2015.

Monsieur Francis MANNESSIER assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Le dossier sera en Mairie de Harnes, siège de l'enquête, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur en Mairie de Harnes ou par email à : urbanisme@ville-harnes.fr

Des permanences seront assurées par le Commissaire Enquêteur, en Mairie de Harnes, afin de recevoir les observations du public les : samedi 6 juin de 9h à 12h, mercredi 10 juin de 14h à 17h, samedi 20 juin de 9h à 12h et mercredi 24 juin de 14h à 17h.

Le rapport du Commissaire Enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à disposition du public, en Mairie de Harnes, pendant un an, un mois après la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette dernière, la commune de Harnes pourra délibérer pour approuver les dispositions de cette révision générale.



Mise en peinture des passages piétons dans notre ville

Avis aux propriétaires fonciers

Tournée annuelle de conservation cadastrale

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur Arnaud DUVAL, géomètre de cadastre, sera de passage dans notre commune durant les mois de juin, juillet et août 2015, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. L'agent du cadastre désigné ci-dessus, accompagné de son aide, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral du 20/01/1998.

L'agent est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par l'Administrateur des Finances Publiques qu'il présentera à toute demande.

Mise en place du référendum d'initiative partagée

Le référendum d'initiative partagée est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015 conformément à l'article 5 de la loi organique n° 2013-1114 du 6 décembre 2013. Ainsi, les électeurs peuvent soutenir une proposition de loi au titre du 3^{ème} alinéa de l'article 11 de la Constitution, sous forme électronique ou sous forme papier.

Rappel : pour être soumise au référendum, une proposition de loi référendaire doit franchir plusieurs étapes : elle doit successivement être présentée par au moins 1/5^{ème} des membres du Parlement, être soutenue dans un délai de 9 mois par au moins 1/10^{ème} des électeurs français inscrits sur les listes électorales, et elle ne peut être examinée

par l'Assemblée Nationale et le Sénat dans un délai de 6 mois.

Les électeurs peuvent déposer leurs soutiens aux propositions de loi référendaires sur le site internet du Gouvernement <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> par leurs propres moyens ou faire enregistrer électroniquement leurs soutiens présentés sur papier par un agent de la commune ou du Consulat.

L'électeur fait enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier par un agent de la commune ou du consulat (article 6 de la loi organique).

Sur le site internet : le modèle de formulaire (cerfa n°15264*01) inclut l'ensemble des données demandées aux électeurs qui saisissent directement leurs soutiens sur le site internet du Gouvernement.

Le formulaire papier doit être signé par l'électeur. L'agent municipal doit ensuite identifier l'électeur qui lui présente à cet effet sa carte nationale d'identité, son passeport ou dans le cas d'un électeur qui ne dispose ni d'une carte d'identité, ni d'un passeport, l'un des autres titres figurant sur la liste mentionnée à l'article R60 du code électoral. Un récépissé sera remis à l'électeur.

La démocratie participative se poursuit avec le renouvellement des conseils de quartiers



Soucieuse de répondre à vos attentes, de vouloir impliquer les habitants dans notre vie locale et de développer la démocratie participative, la municipalité a créé, en 2009, des conseils de quartiers. L'heure du renouvellement a sonné, et c'est à la salle des fêtes que les techniciens et les élus ont accueilli, ce mercredi 6 mai, les nouveaux membres élus pour deux ans.

Voilà maintenant 6 ans que les conseils de quartiers permettent d'associer les acteurs locaux au devenir de notre belle cité et à l'élaboration des projets municipaux, favorisant ainsi le lien social, ainsi que les échanges inter-quartiers et intergénérationnels. Au fil du temps, outre l'organisation de festivités, ils se sont dotés d'outils comme le Fonds de Travaux Urbain (F.T.U.) et la Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.), visant à améliorer votre cadre de vie et à effectuer des diagnostics partagés.

Voici la liste de vos nouveaux conseillers de quartiers : Christine FOSSE, Francis GAUTHIER, Sandra HARLAY, Lynda KEBBAS, Thomas LALY, Sandra BAILLIEZ, Reynald HOURRIEZ, Marcel COSSART, Lucien MALPAUX, Lolita MATYJASZCZYK, Tiphaine DEMOULIN, Patrick VLAMYNCK, Pascal DRE COURT. Michèle EISBRENNER, Cathy LECOMTE, Isabelle DELPOUVE, Simone FOURNIER, Anita HERMEZ, Monique KLEIN. Corinne LEGOYET, Georges CARTON, Romuald MIKOLAJCZAK, Marcel GUILMET, Angéline DIBITONTO, Guylain SOMON, Olivier SAEYVOET, Martine TABARY, Corinne CHRISTIAEN, Jean-Marie MUCHOWSKI, Sandrine DELCOURT, Janine TUREK, Mathieu JASIAK, Sonia ANDRYSZEWSKI, Annie LOGIE, Mickaël BURETTE. Jeannine WATRELOT, Jeanne LUCAS, Nicolas SKRZYPEZAK, Sylvain BESSAULT, Dominique OLIVIER, Serge MATIFAS, Jacqueline SAUDEMONT, Esther TARDIF.

Une charte pour le développement des Marchés de France ...et bien entendu celui de Harnes !

La Fédération Nationale des Marchés de France a récemment adressé ses remerciements à la Municipalité pour avoir fait sienne "La Charte pour le développement des marchés de France".

En effet, la Municipalité a à cœur le développement de son marché, ne serait-ce que par le fait de privilégier la régie directe, mais également au travers de la concertation nourrie qu'elle entretient avec les représentants des Marchés de France.



Le syndicat des commerçants, tout comme la Municipalité, ont pour objectif de faire plaisir, tout en récompensant la fidélité de celles et ceux qui ont fait de ce marché un rendez-vous important du jeudi matin, à ne manquer sous aucun prétexte !

Pour rappel, le marché se déroule de 8h30 à 12h, sur la Grand'Place. Et lorsque celle-ci est occupée, le marché est déplacé rue Charles Debarge.

Chaque semaine, Christophe Bocquillon ou Yohann Dhainaut, placiers, s'occupent de trouver un emplacement pour les commerçants. En contact direct avec ceux-ci, ils recueillent également leur participation financière. Christophe et Yohann travaillent en lien avec Stéphanie Barre, qui est chargée de superviser la partie administrative (vérification des assurances, des cartes de commerçants...) et qui gère également la régie.

La totalité des recettes sera ensuite réinjectée dans des opérations commerciales régulièrement organisées sur le marché, à l'image des bons d'achat distribués au moment de Noël ou à l'occasion de la fête des mères.

En effet, avec plus de 120 commerçants, le marché harnésien est devenu incontournable ! Son dynamisme dépasse nos frontières et attire de plus en plus d'acheteurs des communes voisines qui aiment y retrouver l'ambiance conviviale, la joie de vivre et la diversité des produits.

Le bon déroulement de notre marché hebdomadaire ne pourrait se faire sans la présence de Mathieu Jasiak et Philippe Lefebvre, Agents Relais Sécurité (ARS), qui assurent la sécurité sur la Grand' Place. Ces deux agents municipaux s'assurent que chacun d'entre-vous puisse y faire ses achats dans de bonnes conditions.



et bien d'autres stands !

Bienvenue à Romuald Mikolajczak, maïeuticien

Vu l'avis du Conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes du Pas-de-Calais, M. Romuald MIKOLAJCZAK, sage-femme, vous informe de l'ouverture de son cabinet au 85 rue des Fusillés.

Tél. 09 81 45 03 65 - sagefemme62@bbox.fr

Mieux vivre ensemble

Avec l'Ecole des Consommateurs, l'Art s'accommode avec le développement durable

Ce sont des œuvres, à la fois originales et surprenantes, que le groupe intergénérationnel de l'Ecole des Consommateurs nous a présentées, lors du vernissage de son exposition "PLAC'ART", le mardi 19 mai, au rez-de-jardin de la mairie. Toute une série de compositions artistiques réalisées à partir d'objets de récupérations, de tout ce que les membres ont trouvé dans leurs placards et tiroirs.

Depuis fin janvier, quelques résidents du Foyer de Personnes Agées Ambroise-Croizat (FPA) ont intégré l'Ecole des Consommateurs, cette "école de vie qui permet aux participants d'être des citoyens à part entière, investis, engagés dans un projet basé sur l'échange et le respect". Ils ont ainsi rejoint les membres déjà présents, formant ainsi un groupe intergénérationnel. Ensemble, après le succès remporté par leur première exposition "Mots de guerre", ils se sont investis dans un nouveau projet, portant sur la thématique de l'art populaire. Sous les conseils avisés de Séverine Huant d'Archi Carton,

ils ont créé, en solo et en duo, des tableaux à l'aide de cartons, de bouchons, de papiers de bonbons et chocolats, de morceaux de laine, d'affiches de cinéma, d'images contenues dans les magazines...

Ainsi, en favorisant la récupération et le recyclage de ces matériaux, ces "citoyens acteurs" poursuivent leur démarche de respect de l'environnement et de développement durable.

Aussi, en réunissant autour d'un projet commun, ce dispositif qu'est l'Ecole des Consommateurs permet aux participants de rompre leur solitude, de connaître un épanouissement personnel... de "lutter contre l'exclusion sociale, de mieux vivre ensemble". Et quelle réussite! La métamorphose est telle que les membres animeront des ateliers thématiques lors de manifestations !



Des légumes à planter



Opération une nouvelle fois réussie pour les Jardins Familiaux et Educatifs Harnésiens qui organisaient, le samedi 9 mai, une vente de plants de légumes sur la Grand'Place.

Dès le mois de janvier, la vingtaine de jardiniers passionnés s'étaient affairés sous leurs serres pour réaliser les centaines de plants de légumes nécessaires pour cette matinée de vente. Dès l'ouverture, nombreux étaient les acheteurs à échanger avec les bénévoles et à acquérir les biens escomptés : diverses variétés de tomates, de courgettes, de potirons, de choux, des betteraves rouges, des laitues à repiquer, du persil, du céleri, du thym... de quoi faire un beau jardin, bon pour la santé.

À vos agendas !

Si vous souhaitez vous inscrire au **concours des parterres et façades fleuries**, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie, **du 04 mai au 12 juin 2015**.

Les personnes ayant participé en 2014 recevront un coupon d'inscription par courrier.

Renseignements en Mairie ou au 03.21.79.42.79.



Une 8^{ème} édition et un succès qui se réitère

Devenu au fil du temps un rendez-vous traditionnel du mois de mai, le vide-grenier, organisé par les parents d'élèves des écoles Anatole-France, Louis-Pasteur et Joliot-Curie, a, malgré une météo mitigée, remporté un vif succès, tant auprès des acheteurs que des vendeurs.

Pour cette 8^{ème} édition, les 116 exposants de cette journée du 9 mai avaient investi, tôt le matin, les rues adjacentes à la Chapelle du 21, présentant aux nombreux promeneurs diverses occasions de toutes sortes. Des vêtements, des jouets, des meubles, luminaires ou encore d'autres objets accumulés dans un recoin du grenier, ont ainsi pu retrouver une seconde vie auprès de nouveaux acquéreurs.



Des parents d'élèves très dynamiques

Au sein de l'A.P.E. Curie, nous vous présentons Christelle Vahé, la présidente depuis 8 ans ; Nicole Allain, la vice-présidente ; et Valérie Fleury, la secrétaire et trésorière. Toutes trois quitteront à la rentrée l'association, qu'elles vont dissoudre, et comptent créer la "Curie Family, pour poursuivre les actions menées depuis déjà 8 ans, toujours en étant associées aux parents d'élèves qui seront élus". A leurs côtés, quelques mamans leur apportent aide et soutien lorsque cela est nécessaire, pour la tenue de leur stand au marché de St Nicolas, lors de leur marché de Noël, de leur vide-grenier ou encore pour la préparation des compositions fleuries vendues à l'occasion de la fête des mères. Aux moments de Mardi Gras et de Pâques, elles offrent aux écoliers des goûters et autres objets qu'elles ont elles-mêmes confectionnés. Dès le mois de mai, elles vendent des glaces tous les jours, et des petits pains les mardis, à la sortie des classes. Des opérations qui leur permettent chaque année de reverser plus de 1 200 euros à l'école, et de financer ainsi quelques-uns des projets.

Un partage de valeurs autour de l'effort sportif



Le complexe sportif Mimoun accueillait, durant les vacances, un tournoi de futsal réunissant 100 jeunes de 11 à 16 ans, répartis en 12 équipes.

L'événement, organisé par l'Association de Football en Salle de Harnes (AFSH), a réuni autour du ballon rond des jeunes de Harnes, Montigny-en-Gohelle, Boulogne sur mer, Liévin, Hénin-Beaumont, Billy-Montigny, Sallaumines, Arras et Annay, issus des CAJ et Clubs de Prévention.

A Harnes, le CAJ, le Club de Prévention et l'UASH ont uni leur passion pour le football et leur esprit d'équipe pour passer une agréable journée, dans une ambiance sportive et solidaire. Une participation de 1€ a été demandée, accompagnée de denrées alimentaires non-périssables qui seront ensuite redonnées à la banque alimentaire. La Municipalité a tenu à féliciter les partenaires : l'AFSH, le CAJ, la MIC, le Club de Prévention, le service SAVA et bien entendu tous les jeunes, pour la réussite de cette journée. Par ailleurs, au-delà du tournoi, la manifestation a créé une véritable dynamique dans le quartier puisque des habitants bénévoles sont venus apporter leur aide, notamment pour l'organisation du barbecue le midi. Cela témoigne une fois de plus de la solidarité qui règne dans notre ville. Côté résultats, finissent sur le podium : 1^{er} : le club de prévention de Boulogne ; 2^{ème} : l'U.A.S.Harnes ; 3^{ème} : le club de prévention de Harnes.

Expressions des groupes politiques



Groupe Majoritaire Harnes Un Avenir Durable Parti Socialiste

Une politique de diminution des indemnités d'élus clairement souhaitée et assumée !

Comme vous l'avez sans doute vu dans la presse, l'opposition municipale avait contesté auprès de la préfecture notre politique de diminution des indemnités des élus municipaux, engagée depuis 2008. Sous le motif que les élus font doublon dans leur délégation, ils remettent en cause une mesure de justice sociale et de solidarité avec notre population. Il est vrai qu'impliquer au maximum l'ensemble des élus ne leur convient pas, rappelons-nous qu'à l'époque où l'opposition communiste était majoritaire, seul un homme décidait de tout.

Il convient de rappeler l'ancien système dont l'opposition réclame le retour et de le comparer au nôtre. De 2001 à 2007, le Maire d'alors, Yvan Druon, percevait 3908 euros d'indemnités d'élus par mois et ses adjoints touchaient 1786 euros par mois. Soit au total 260 000 euros annuels dépensés pour les élus...

Dès 2008, dans un souci d'égalité et de justice sociale, les indemnités d'élus ont été diminuées de 30%. Le montant économisé a été reversé au C.C.A.S afin de soutenir les personnes les plus en difficultés. A partir de 2008, le montant annuel du budget consacré aux indemnités d'élus s'élevait alors à 185 000 euros, soit une diminution de 75 000 euros par an.

En 2014, la réduction du nombre d'adjoints et l'augmentation du nombre de conseillers municipaux délégués permet-

tait une nouvelle baisse de 15 000 euros. Si nous comparons donc le montant de 2007 avec celui de 2014, c'est une économie de 90 000 euros annuelle qui est désormais réalisée et qui permet de financer d'autres activités et projets que nous mettons en place pour les Harnésiens. Dommage que ces économies soient contestées par l'opposition...

Qu'il nous soit donc permis, en tant que principale force de gauche sur notre territoire, de préférer notre système privilégiant la recherche de l'intérêt général, la solidarité, la proximité et la justice sociale plutôt que la recherche constante de l'intérêt particulier.

Une fusion d'école pour sauver notre jeunesse

Comme nous l'évoquions le mois dernier, un courrier du D.A.S.E.N. en date du 27 avril 2015 confirmait à la Municipalité les mesures qui seraient être mises en place à la prochaine rentrée scolaire 2015/2016 : l'ouverture d'un poste à l'école maternelle Louise Michel, ainsi que deux fermetures de postes, l'un à l'école Jean-Jaurès, le second à l'école Joliot Curie.

La majorité municipale, devant ces annonces de fermetures de classes, a souhaité dès lors prendre l'attache des services de l'Académie afin de tout mettre en œuvre pour sauvegarder ces classes. Nous pensons en effet que l'école doit demeurer un lieu privilégié et que les moyens humains qui y sont alloués doivent permettre d'assurer les meilleures

conditions d'enseignement possibles.

Aussi à l'issue d'un travail collectif mené en lien avec les services de l'Académie, et notamment monsieur le Maire et Madame Valérie PUSZKAREK, Adjointe au Maire, si il a été malheureusement constaté que l'une des deux fermetures de classe était inévitable, il a été envisagé la possibilité de sauvegarder le poste de l'école élémentaire Joliot Curie, dans le cadre d'une fusion des écoles Curie et Pasteur afin de créer un véritable groupe scolaire.

Suite à un travail collectif avec l'Education Nationale, les parents d'élèves et la Municipalité et tenant compte que cette fusion favoriserait la création d'un poste de directeur d'école à temps complet facilitant ainsi l'accompagnement des familles et des associations de parents d'élèves, sauvegardant ainsi la classe devant être fermée, il a été proposé au Conseil Municipal de voter une délibération allant en ce sens.

Nous attendons à ce jour le fait de savoir si la demande de mutation de l'actuel directeur de l'école Pasteur sera acceptée, condition sine qua none pour que ce projet de fusion puisse voir le jour.

Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont mobilisés à nos côtés pour entraver cette fermeture de classe et vous tiendrons informés très prochainement des suites qui seront réservées à notre démarche qui, nous l'espérons tous, se soldera par une issue favorable.



Pour Harnes, l'Humain d'abord

Dans notre secteur, l'offre hospitalière est très largement insuffisante. De manière unanime, les professionnels de la santé et les patients s'accordent à le reconnaître : NOTRE RÉGION EST SINISTRÉE ! Nous pourrions assister à une catastrophe sanitaire prochaine.

Après la ponction sur nos universités, la ministre de la santé Marisol TOURAINE a annoncé, à son tour, un plan d'économies de 3 milliards qui pénalise davantage notre région, alors que nos indicateurs de santé (espérance de vie, taux de cancers,...) y sont plus mauvais.

Cela passera par la limitation des titularisations et par le non-remplacement de départs à la retraite, dans des services qui verront leur capacité d'accueil baisser.

QUE VONT DEVENIR LES PATIENTS ? Déjà accueillis dans des conditions lamentables aux urgences, cela ne s'améliorera pas !

Sauf à vouloir rayer notre région de la carte, le Gouvernement doit OUVRIER LES YEUX sur ces réalités et revenir sur ces DÉCISIONS ABERRANTES.



Front National Rassemblement Bleu Marine

Votre sécurité est-elle une priorité pour la majorité ?

Le braquage survenu dans un commerce de notre ville il y a quelques semaines est révélatrice d'une insécurité en progression, tant au niveau national que local. C'est la conséquence directe du laxisme des dirigeants socialistes Français et Harnésiens.

Vidéo-protection pour les citoyens, augmentation des moyens de la Police Municipale, exigence d'une plus forte présence de la Police Nationale : tout cela est indispensable pour assurer votre sécurité. Il est insupportable que la majorité socialiste ne s'y résigne pas.

Le sens du devoir et de la mémoire



Le début du mois de mai est rythmé par les défilés, celui du 1^{er}, correspondant à la fête internationale des travailleurs, et celui du 8 commémorant l'arrêt du conflit mondial de 1939-45.

Le 1^{er} mai, comme il est de tradition, c'est au centre Bella-Mandel que Philippe Duquesnoy, Maire de notre commune, a reçu les cahiers de doléances et de revendications de la part des syndicats, prenant l'engagement de transmettre les écrits au service de l'Etat concerné.

C'est ensuite les prises de parole qui se sont succédées pour exposer les revendications. Philippe Duquesnoy rappela toutes les valeurs de la notion de travail, souhaitant une bonne fête à tous les Harnésiens. Le cortège traversa ensuite la ville, au rythme de l'Harmonie, et ce jusqu'à la salle des fêtes, où, autour du verre de l'amitié, l'assistance a pu profiter des différents airs joués par les Jules et les Trompettes Harnésiennes.

Le défilé de l'Armistice a quant à lui démarré de l'Hôtel de Ville. Notons le lâcher de pigeons, réalisé par l'Union Colombophile de Harnes, ainsi que la présence remarquable et appréciée du Rétro-Scooter-Club. Après un dépôt de gerbes à la stèle des fusillés, le cortège s'est rendu au cimetière pour les prises de paroles. Albert Taburiaux, président des Anciens Combattants et Veuves de Guerre, a lu le message de la Fédération Française des Anciens Combattants, qui appelle à la vigilance et à la transmission de mémoire envers la jeunesse. Pour le premier magistrat, *"cette date ne sera jamais ni complètement, ni uniquement une fête, car nous ne pourrons jamais oublier celles et ceux qui ne virent pas ce jour tant attendu, après avoir contribué à le préparer"*. Il ajouta également que *"rien n'était figé, que le danger guette toujours et que monter les populations les unes contre les autres est une source de création de conflit"*.

C'est pourquoi la notion de paix est toujours aussi fragile et qu'il faut la préserver, jour après jour, tout en insistant sur le devoir de mémoire.

Chers concitoyens, soyez civilisés !

Devant la recrudescence d'incivilités dans notre commune, merci de bien vouloir prendre connaissance du Décret 2015-337 du 25 mars 2015, relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.

Poubelles : Amende de 2^{ème} classe en cas de non respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif Art. R632-1 du Code Pénal.

Dépôts et autres : Amende de 3^{ème} classe (68 euros) pour le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque

nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance des lieux ou avec son autorisation Art. R633-6 du Code Pénal.

Encombrants et autres : Amende de 4^{ème} classe (90 euros). Le fait d'embarasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit Art. R644-2 du Code Pénal.

Arrêté municipal

La Municipalité tient à rappeler que le **stationnement de véhicules en tous genres est interdit sur la Grand' Place le jeudi de 5h30 à 13h30**, pour permettre l'installation et le bon déroulement du marché hebdomadaire.

Regard sur le passé

Le Chant des Marais Börgermoorlied



“Die moorsoldaten” ou “le Chant des Marais” a été l’un des chants les plus connus et chantés dans les camps de travail où les opposants au régime nazi ou ceux suspectés de l’être avaient commencé à être internés, dès mars 1933, selon une procédure décidée par Hitler : la détention de sûreté.

C’est au camp de Börgemoor en Allemagne du Nord, dans une région marécageuse qu’il fut créé le 27 août 1933. En effet, selon une coutume toute militaire, les SS exigeaient que les détenus chantent sur le chemin qui conduisait du camp au marais qu’ils devaient assécher, tout comme lors des appels du matin et du soir.

On les obligeait à entonner des chants nazis ou des chansons plus traditionnelles allemandes. Il est fort probable que germa alors l’idée, chez les prisonniers, de créer leur propre chanson évoquant les souffrances de ceux qui trimaient en continu mais qui n’en gardaient pas moins un peu d’espoir.

C’est après une nuit où ils durent subir des violences répétées que quelques captifs de Borgemoor décidèrent de composer un chant. Johan Esser en écrit les paroles et Rudi Goguel, la musique. Après des répétitions dans les lavabos d’une baraque, celui-ci fut chanté par une dizaine d’hommes pendant un moment récréatif “accordé” par la direction du camp : deux jours plus tard, il sera interdit !

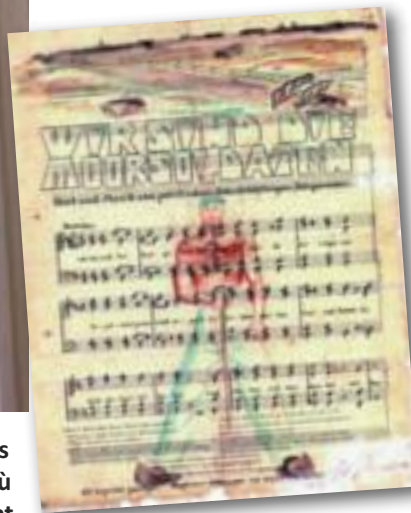
Le texte et sa partition sont alors recopiés clandestinement bien que papier et crayons soient interdits. Les prisonniers libérés ou ceux qui sont transférés dans un autre camp le popularisent. Sous le titre “Wir sind Moordsoldaten”, le journal clandestin du Parti communiste allemand.

Arbeiter Illustrierte Zeitung le publiera même...

Ainsi cette complainte allait-elle voyager en Europe, être adaptée ou déformée. En France, elle sera connue dès 1936 et reprise dans des camps du sud de la France par Les Républicains espagnols notamment et d’autres camps d’internements que le régime de

Vichy avait mis en place après la Défaite.

Cette œuvre d’une grande tristesse traduit la détresse infinie des déportés dans les camps... Toutefois dans le dernier couplet, l’espérance se fait jour en dépit des brimades et des supplices infligés parce que la fraternité peut rendre plus fort et redonner courage pour supporter des conditions inhumaines de détention.



Il existe de nombreuses versions du chant des marais devenu l’hymne européen de la Déportation que l’on trouve très souvent associé, lors de manifestations patriotiques, au chant des Partisans et à la Marseillaise.

Entre 140 000 et 160 000 déportés ont été acheminés dans des wagons le plus souvent de marchandises, de la France vers l’Allemagne pour y être internés, avec la collaboration des autorités de Vichy.

C’est pour cette raison que le dernier dimanche d’avril est dédié depuis la loi du 14 avril 1954, à la célébration de la mémoire des malheureuses et bien innocentes victimes du système concentrationnaire nazi.

Le Chant des Marais (extrait)

**Loin dans l’infini s’étendent
De grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Sur les arbres secs et creux.**

Refrain

**Oh ! Terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher.**

Etat civil

Naissances : Tyllian HANOT, né le 16 avril 2015 - Faycal MEGDICH, né le 19 avril - Noélyne FERREIRA, née le 20 avril - Ilyès IBOUTAN, né le 21 avril - Kenzy LEPEZ, née le 27 avril - Ismaël BAFADDEM, né le 27 avril - Sofian LASLAA, né le 4 mai - Elyne CARON BACQUEZ, née le 28 avril - Eva LEMAIRE, née le 2 mai - Sofiane VANDELDELDE LAMER, né le 2 mai - Kenzo FOURNIER, né le 3 mai - Inès PIESSET, née le 11 mai - Aaron HEMBERT, né le 13 mai - Aya BOUAZOUNI, née le 16 mai - Angélique HEDON, née le 17 mai - Ilham HAMAJI, née le 17 mai. **Décès** : Daniel CAUPIN, 87 ans - Jean-Claude DELOBELLE, 64 ans - Claude HUGOT, 81 ans - Zbigniew ZIELINSKI, 69 ans - Anastasie WUS veuve de Basile SAWSZAK, 102 ans - Raymonde BOGAERT veuve de André FRANCOIS, 94 ans - Annie LUCAS épouse de Roger BARON, 62 ans - Eliane DEMBICKI veuve de Stanislas CHLOND, 74 ans - Antoine KAZMIERCZAK, 86 ans - Loétitia LEFER veuve de Henri DESCAMPS, 92 ans - Annie DELACROIX épouse de Serge VANLANDE, 70 ans - Bernard SALAMON, 71 ans - Théodore PROKOPCZYK, 67 ans - Alina BARTHELEJEWski veuve de Stanislas TENGOWSKI, 82 ans - Didier LETOQUART, 55 ans. **Mariages** : Samedi 2 mai 2015 : Philippe LORTHIOS et Sandrine FERNEZ. Lundi 4 mai 2015 : Mohamed OUMALEK et Myriam BOUDGUIG. Samedi 9 mai 2015 : David LEBON et Stéphanie DELBECQ - Didier DELATTRE et Corinne FAUVERGUE - Salim BOUSSADIA et Chaïnez BENGHEYATI. Samedi 23 mai 2015 : Jean-Marc DUMONT et France DEGARDIN - David COLIN et Céline GUILMET - Anouar SEMLALI et Hanane FATTOUH.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

Pour rappel, l'INSEE réalise, jusqu'au 27 juin 2015, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Arrêté préfectoral

Dans l'ensemble du département du Pas-de-Calais, le port et le transport, de façon apparente, de tout ou partie d'objets ayant l'apparence d'une arme à feu sont interdits dans les lieux suivants : les voies publiques ; les transports publics, notamment les réseaux de transport en commun ; les établissements scolaires, publics ou privés, et leurs abords ; les parcs et jardins publics ou ouverts au public ; les débits de boissons, discothèques ; les véhicules sur les voies ouvertes à la circulation ; de manière générale, tous les lieux, publics ou privés, ouverts à la libre circulation du public.

Campagne de dératisation

La société ISS passera dans notre commune les 17 et 18 juin 2015, ainsi que les 14 et 15 octobre 2015.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales, à la solidarité et au logement - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, au sport, à la vie associative et au jumelage - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences, les 10 et 24 juin, de 8h30 à 12h, sans rendez-vous et les 11 et 25 juin, sur rendez-vous le matin.

CULTURE

La ville de Harnes organise la

FÊTE DE LA MUSIQUE

19 -> 20 juin 2015

Centre Culturel
J. Prévart

Grand'Place
(sous conditions
météo)*

Concerts gratuits

Programmation détaillée sur le site de la ville et le facebook
Pour plus d'informations : 03-21-76-21-09

*Sinon, les manifestations se dérouleront au Centre Culturel J. Prévart

LES BISKOTOS AVEC LES ENFANTS DES ATELIERS DE MUSIQUE DES TAP (20h le 19/06)

BALADE MUSICALE DANS LA VILLE (10h le 20/06, devant la Mairie) ANIMATIONS PAR LES SOCIÉTÉS

MUSICALES LOCALES (14h à 16h le 20/06) SCÈNE OUVERTE (ROCK, SLAM, RAP...) (16h à 20h le 20/06)

LA FANFARE EN PÉTARD (20h le 20/06)



LES BISKOTOS
Fête de la ville



Agenda

**Dates à
retenir !**



Harnes
Cyrille et ses amis

www.ville-harnes.fr

...sans oublier la page Facebook «Harnes»

Le 6 juin 2015

Journée Portes Ouvertes à l'EHPAD

L'EHPAD "Pierre-Mauroy" organise sa journée Portes Ouvertes, de 10h à 17h. Situé au 17 bis Allée des Chênes, vous pourrez y découvrir le bâtiment ainsi que le mode de fonctionnement de l'établissement.

Concert de l'Harmonie

Dès 20h30, l'Harmonie de Harnes et celle de Souchez vous attendent pour un concert inoubliable au Centre Culturel J. Prévert. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Du 6 au 9 juin 2015

Ducasse

La Grand' Place aura une allure de fête foraine durant quelques jours. Le 6, de 16h à 22h, le 7, de 15h à 22h, les 8 et 9, de 17h à 22h.

Le 7 juin 2015

Concours international de composition

A 16h, le Centre Culturel J. Prévert accueillera la demi-finale du concours international de composition pour

orchestre à vent. Venez écouter Coups de Vents Wind Orchestra et l'Harmonie Municipale de Bruay-la-Buissière. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Les 10 et 17 juin 2015

Découverte du water-polo

Le SNH organise des séances de découverte du water-polo, pour les filles et garçons sachant nager, à la piscine municipale, de 18h à 19h. Entrée gratuite.

Le 11 juin 2015

Don du sang

Venez donner votre sang, à la salle Kraska, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Soirée espagnole

De 19h à 22h, le collège V. Hugo vous attend au Centre Culturel J. Prévert pour une soirée aux couleurs de l'Espagne. Au programme : concert du groupe Ola Rumba, comédie musicale par les 3^{èmes} euro espagnol et les 2^{nds} euro espagnol et Bachibac des lycées Fernand Darchicourt d'Hénin Beaumont et Montebello de Lille,

Programme du 03 au 30 Juin 2015

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montcaen-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



A la poursuite de demain

Synopsis :
Casey, une adolescente brillante et optimiste, douée d'une grande curiosité scientifique et Fraak, un l'homme qui fut autrefois un jeune inventeur ce génie avant de perdre ses illusions, s'embarquent pour une périlleuse mission. Leur but : découvrir les secrets d'un lieu mystérieux du nom de Tomorrowland.
Ce qu'ils y feront changera à jamais la face du monde... et leur propre destin !



Du 24/06 au 30/06

A la poursuite de demain (2h10)



Mercredi 24 - 15h.
Samedi 27 - 15h.
Dimanche 28 - 15h.
Mardi 30 - 18h.

San Andreas (1h55)



Mercredi 24 - 18h.
Samedi 27 - 18h.
Dimanche 28 - 18h.

Mad Max : Fury Road (2h00)

Avertissement



Mercredi 24 - 21h.
Samedi 27 - 21h.
Mardi 30 - 21h.

Du 10/06 au 16/06

Nos Femmes (1h35)



Mercredi 10 - 15h.
Samedi 13 - 15h.
Dimanche 14 - 15h.

Les Jardins du Roi (1h57)



Mercredi 10 - 18h.
Samedi 13 - 18h.
Samedi 13 - 21h.
Dimanche 14 - 18h.

Du 17/06 au 23/06

Girls Only (1h39)



Mercredi 17 - 15h.
Mercredi 17 - 18h.
Mardi 23 - 18h.
Mardi 23 - 21h.

Un peu, beaucoup, avengément (1h30)



Mercredi 03 - 15h.
Mercredi 03 - 18h.
Mardi 09 - 18h.
Mardi 09 - 21h.



Tarifs : Plein Tarif : 4,85 euros - Tarif réduit : 4,05 euros (-13 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants)
Mercredi, Cné vacances : 3,30 euros - Groupe à partir de 10 : 2,70 euros

ainsi que les danseuses de l'UNSS danse. Entracte avec tapas, tortilla et sangría proposés par les parents d'élèves. Tarif : 3€. Réservations au 03.21.20.00.42 ou anthonystraub@hotmail.fr.

Le 13 juin 2015
Repas dansant
franco-polonais

Fiest'Harnes organise son repas dansant dès 12h à la salle des fêtes. Animé par l'orchestre Stéfanski. Réservations à la salle des fêtes les 11 et 13 mai, de 17h à 18h30. Infos : 06.20.93.82.12 / 06.72.07.26.21. Tarif adultes : 29 euros.

Les 19 et 20 juin 2015
Fête de la Musique

Durant deux jours, Harnes vivra au rythme de la fête de la Musique, et il y en aura pour tous les goûts ! Programmation détaillée en dernière page, sur le site Internet et le Facebook.

Les 20,23,25,27 et 30
juin & 02 juillet 2015
Des concessions
minières aux HBNPC

Le Musée de l'Ecole et de la Mine vous attend pour son exposition dans le cadre du 3^{ème} anniversaire BMU, de 14h à 17h. Une balade musicale aura lieu de 10h à 12h le 20/06, dans le centre-ville (départ à 10h face à l'église). Infos : 03.21.76.21.09 ou 06.81.67.23.69.

Le 27 juin 2015
Fête des voisins

Le quartier des Sources et les Jules attendent les habitants du quartier, dès 12h30, salle Danel. Tarifs : 4€ (adulte), 2€ (enfants 3 à 12 ans), gratuit (-3 ans). Inscriptions les 8, 9, 10/06 de 15h à 17h30 et le 11/06 de 10h à 12h à la salle des fêtes.

Le 28 juin 2015
Gala de
l'Espérance Gym

De 14h à 17h30, le complexe A. Bigotte aura pour thème

"les vacances", sujet retenu par l'Espérance Gym pour son gala annuel. Tarifs : 2€ (adulte), 1€ (enfant -12 ans), gratuit (-2 ans). Restauration sur place.

Défilé à l'occasion
de la journée du
souvenir français

Le souvenir français organise un défilé, avec un rassemblement à 9h30 sur la Grand' Place. S'en suivront une messe, un dépôt de gerbes et des allocutions.

Le 13 juillet 2015
Fête Nationale

Au programme, la Municipalité vous propose : 18h : sociétés musicales locales, 20h : Sylvain Tanière cante sin père, 21h45 : Sébastien El Chato et les Gipsy, 23h : Feu d'artifice.

Du 27 juillet
au 8 août 2015

Voyage touristique

L'association Harnes-Chrzanów, organise un voyage touristique en Pologne au bord de la mer Baltique, avec visite et découverte de la Poméranie (Rzucewo) et Poméranie Occidentale (Kołobrzeg). Pension complète, hôtels 3 étoiles avec excursions, soirées folkloriques, assurance, guide parlant français et transport en avion ou en autocar de grand tourisme. Navette Harnes-aéroport assurée. Renseignements : <http://harneschrzanow.monsite.orange.fr> ou : 03.20.96.98.00 ou 06.87.99.28.47.

Le 24 septembre 2015
Don d'organes

ADOT62 et la Municipalité organisent une réunion d'information sur le don d'organes, de 9h à 12h, au rez-de-jardin. A 10h, une conférence aura lieu dans la salle des mariages.